



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-après la plaquette d'information concernant nos formations pour l'année scolaire 2010-2011.

Nous vous informons que l'inscription de nos stagiaires s'effectue suite à **un entretien** (au cours duquel vous bénéficierez d'un bilan d'orientation gratuit), **une épreuve écrite** et, selon la section, **des tests physiques**.

Ces tests d'entrée se réalisent sur rendez-vous (sauf tests physiques BPJEPS APT, BPJEPS Activités Equestres, BP JEPS AGFF et BEES Activités de la Natation). Vous pouvez, dès à présent, prendre un rendez-vous pour passer ces épreuves préalables à toute inscription.

Veillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en nos salutations sportives.

La direction.

ASSISTANT ANIMATEUR

Le BAPAAT représente le premier niveau de qualification professionnelle pour l'animation et l'encadrement des activités physiques et socioculturelles. En plus d'offrir une formation adaptée, il permet l'accès aux diplômes de niveaux supérieurs. C'est, en quelque sorte, la porte d'entrée vers les métiers du sport. Il est homologué au niveau V (niveau CAP-BEP)

Conditions d'accès :

L'inscription est possible dès l'âge de 16 ans, mais le diplôme ne pouvant être délivré qu'à 18 ans, l'admission à Prépa-Sports s'effectue à partir de 17 ans. Les jeunes de 16 ans pourront toutefois accéder à notre section Prépa-BAPAAT

La formation :

La formation, en alternance, comporte trois options différentes :

- loisirs du jeune et de l'enfant (option retenue pour la formation dispensée par Prépa-Sports) ;
- loisirs « tout public » en structure d'accueil et lieux de vacances ;
- loisirs de pleine nature.

Elle offre également la possibilité d'une qualification dans un ou plusieurs supports techniques, sportifs ou culturels : ceux retenus par Prépa-Sports sont : Jeux sportifs collectifs, VTT et Activités d'Expression Corporelle.

La formation se déroule en alternance avec le milieu professionnel sur 1500 heures.

Métiers et employeurs :

Si vous êtes attiré par l'animation dans le sport, les loisirs, les activités socioculturelles et de découverte, le BAPAAT vous permet d'en faire votre métier. Avec ce diplôme, vous pourrez être salarié dans des associations sportives ou de jeunesse, des centres sociaux, des organismes de vacances ou de tourisme, etc, et exercer des fonctions d'animateur sous la responsabilité d'un cadre titulaire d'une qualification de niveau supérieur (BEES, BPJEPS, DEFA, etc).

Il permet de se présenter au concours d'adjoint d'animation ou d'opérateur des APS de la fonction publique territoriale.

BAPAAT

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

Institut des Métiers du Sport

ANIMATEUR SPORTIF

Créé en 2001 (niveau IV) le BPJEPS atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

Le BPJEPS est délivré au titre d'une spécialité disciplinaire, pluridisciplinaire ou liée à un champ particulier.

Conditions d'accès :

Etre âgé de 18 ans.

Les exigences préalables sont fixées par l'arrêté de chaque spécialité.

La formation :

Le diplôme est délivré par la voie des Unités Capitalisables (UC). Les spécialités Activités Physiques pour Tous et Activités Equestres mention Equitation sont les options proposées par Prépa-Sports.

Le BPJEPS est composé de 10 UC. La modalité des « épreuves ponctuelles » n'est pas encore mise en œuvre.

Il est préparé par la formation initiale, soit par l'apprentissage, soit par la formation continue.

La durée de la formation BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous) en centre est de 600 heures et de 580 heures en stage et pour les Activités Equestres de 600 heures en centre et 960 heures en stage.

Métiers et employeurs :

Le BP prépare aux métiers d'animateur (dans la spécialité) dans une association, un club sportif, un village vacances, une entreprise, une collectivité territoriale.

Il permet de se préparer au concours d'Edificateur Territorial des APS de la fonction publique territoriale.

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

Institut des Métiers du Sport

Formation agréée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA

Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Activités de la Natation.

Contenus :

Tronc Commun du B.E.E.S. 1^{er} degré (180heures):

- Sciences biologiques,
- Sciences humaines,
- Cadre institutionnel, socio-économique et juridique,
- Gestion, promotion, communication liés aux champs d'activités des A.P.S. (Activités Physiques et Sportives),
- Esprit sportif.

Spécifique Activités de la Natation (555 heures)

- UF1 : Approfondissement et perfectionnement de la technique individuelle.
- UF2 : Enseignement.
- UF3 : Entraînement dans l'option (natation sportive ou water-polo).
- UF4 : Connaissance du milieu professionnel.
- Stage pédagogique en situation (135 heures).

Dates de formation : Du 01 Septembre 2010 au 15 Mai 2011.

Le stagiaire doit pratiquer dans un club affilié à la F.F.N. pendant la durée de sa formation.

Lieux des cours:

Théorie : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3.

Natation : Piscines de la Communauté du Pays d'Aix.

Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique

Contenus :

- Natation,
- Techniques de sauvetage,
- Réglementation, Secourisme,
- Formation aux Premiers Secours (PSC1 et PSE1).

Cette formation est organisée sous le contrôle de l'organisme habilité, la FNMNS (Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport).

Test d'entrée : Aptitude aux 3 nages.

Dates de formation : Du 18 octobre 2010 au 28 mai 2011, 120 heures de formation.

Les cours théoriques se dérouleront pendant les vacances scolaires du mois de février (cours du soir). Examen en mai ou juin 2011.

Deux entraînements par semaine :

- le lundi de 21h00 à 22h30 à la piscine Yves Blanc à Aix-en-Provence
- le samedi de 10h30 à 12h00 à la piscine Yves Blanc à Aix-en-Provence.

Lieux des cours :

Cours théoriques : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3

Cours pratiques : Piscines de la Communauté du Pays d'Aix.

Cette formation s'adresse aux stagiaires de niveau moyen en natation, désireux de se préparer aux tests de sélection BPJEPS AA (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de Sports Activités Aquatiques).

Contenus :

- Natation,
- Techniques des 4 nages,
- Techniques des virages,
- Préparation à l'épreuve du 200 m 4 nages (test de sélection),
- Préparation à l'examen de préformation (400 m nage libre),
- Préparation à l'épreuve de l'examen final.

Tests d'entrée : Aptitude aux 3 nages (crawl, dos, brasse).

Dates de formation : Du 18 octobre 2010 au 24 mai 2011, 80 heures de formation.

Deux entraînements par semaine :

- le lundi de 21h00 à 22h30 à la piscine Yves Blanc à Aix-en-Provence
- le samedi de 10h30 à 12h00 à la piscine Yves Blanc à Aix-en-Provence.

N.B. : les jours et horaires sont susceptibles d'être modifiés

Le montant de cette formation est déductible en cas d'inscription (en 2011-2012) à la formation BEESAN de Prépa-Sports.

PREPA - SPORTS

Institut des Métiers du Sport

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux sportifs de haut niveau, salariés, étudiants, personnes vivant à l'étranger...

Elle permet aux stagiaires ne pouvant intégrer une formation en « présentiel » de suivre un parcours de formation en ligne et à son propre rythme.

Configuration minimum requise:

PC ou MAC avec Windows XP ou équivalent (Linux...)
Internet Explorer 6.0

Condition d'accès :

Etre âgé de 18 ans (dérogation possible pour l'entrée en formation).

Etre titulaire de la formation aux premiers secours (BNS, ou BNPS, ou A.F.P.S., ou PSC1).

Etre inscrit à l'examen auprès de la DRJS de rattachement (nous consulter si ce n'est pas le cas).

La formation :

Le parcours de formation est réparti en cinq modules permettant d'être préparé à la fois à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale.

Chaque module, ainsi que chaque séquence de formation, sont sanctionnés par un test des connaissances (quiz, question ouverte, cas pratique à étudier, écrit blanc...) permettant au stagiaire de se situer dans son parcours.

Cette formation étant ouverte de date à date après validation de Prépa-Sports, le stagiaire peut choisir l'ordre de son parcours ainsi que le rythme auquel il souhaite le suivre.

Il est suivi par un tuteur qui l'accompagne tout au long de sa formation.

Contenus :

- Sciences biologiques,
- Sciences humaines,
- Cadre institutionnel, socio-économique et juridique,
- Gestion, promotion, communication liées aux champs des A.P.S. (Activités Physiques et Sportives),
- L'esprit sportif.

Dates de formation :

Ouverture du dispositif dès inscription.

Fermeture : de novembre 2010 à juin 2011 en fonction des dates d'examens proposées par votre DRDJS de rattachement

Formation habilitée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Activité Gymniques de la Forme et de la Force mention Forme ou Force.

Contenus:

Unités Capitalisables transversales :

UC1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle.

UC2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.

UC3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation.

UC4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure.

Unités Capitalisables spécifiques :

UC5 : EC de préparer une action d'animation dans le cadre des « activités gymniques, de la forme et de la force »

UC6 : EC d'encadrer une personne ou un groupe dans le cadre d'une action d'animation utilisant des « activités gymniques, de la forme et de la force »

Unités capitalisables spécifiques à la mention « Haltères-Musculation et Forme sur plateau » ou spécifiques à la mention « forme en cours collectifs » :

UC7 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles des activités « haltères-musculation et forme sur plateau » ou « forme en cours collectifs »

UC8 : EC de conduire une action éducative des activités « haltères-musculation et forme sur plateau » ou « forme en cours collectifs »

UC9 : EC Maîtriser les outils ou techniques des activités « haltères-musculation et forme sur plateau » ou « forme en cours collectifs »

Unité Capitalisable d'adaptation à l'emploi :

UC10 : Etre capable d'organiser la pratique de la remise en forme à travers la notion de Sport-Santé

Dates de formation : Du 04 octobre 2010 au 24 juin 2011, 1250 heures de formation.

Lieux des cours :

Cours théoriques : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3.

Activités pédagogiques : salle de remise en forme et musculation d'Aix en Provence.

Formation habilitée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA

Action de formation réalisée en partenariat avec : Cheval et Soleil (Pertuis) Centre Equestre de Mimet (Mimet), Les Collets Rouges (Vitrolles), Le Grand Puech (Gardanne) et Le Mas Neuf (Salon de Provence).

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Activité Equestres mention Equitation

Contenus :

Unités Capitalisables transversales :

UC1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle.

UC2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative.

UC3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation.

UC4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure.

Unités Capitalisables spécifiques :

UC5 : Etre capable de préparer une action d'animation équestre.

UC6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation équestre.

UC7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres.

UC8 : Etre capable de conduire une action éducative en équitation (mention équitation).

UC9 : Etre capable de maîtriser les techniques liées aux activités équestres de la mention.

Unité Capitalisable d'adaptation à l'emploi :

UC10 : Etre capable de conduire une action en direction d'un public handicapé.

Dates de formation : Du 04 octobre 2010 au 23 septembre 2011, 1670 heures de formation.

Lieux des cours :

Cours théoriques : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3.

Activités équestres, pédagogie : centres équestres partenaires.

Formation habilitée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Activités Physiques pour Tous.

Contenus:

Unités Capitalisables transversales :

UC1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

UC3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure

Unités Capitalisables spécifiques :

UC5 : Etre capable de préparer une action d'animation dans le champ des Activités Physiques pour Tous

UC6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'Activités Physiques pour Tous

UC7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique d'Activités Physiques pour Tous

UC8 : Etre capable de conduire une action éducative dans le champ des Activités Physiques pour Tous

UC9 : Etre capable de maîtriser les outils ou techniques des Activités Physiques pour Tous concernées

Unité Capitalisable d'adaptation à l'emploi :

UC10 : Promotion d'APT par la découverte du patrimoine local

Dates de formation : Du 04 octobre 2010 au 24 juin 2011, 1180 heures de formation.

Lieux des cours :

Cours théoriques : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3.

Activités physiques, pédagogie : installations sportives municipales d'Aix-en-Provence.

Formation habilitée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Activité Sports Collectifs mention FOOTBALL.

Contenus:

Unités Capitalisables transversales :

UC1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle

UC2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

UC3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation

UC4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure

Unités Capitalisables spécifiques :

UC5 : Etre capable de préparer une action d'animation Sports Collectifs

UC6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation Sports Collectifs

UC7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités de Sports Collectifs

UC8 : Etre capable de conduire une action d'animation sportive en football

UC9 : Etre capable de maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation en football

Unité Capitalisable d'adaptation à l'emploi :

UC10 : Etre capable de gérer une structure sportive

Dates de formation : Du 04 octobre 2010 au 24 juin, 1140 heures de formation.

Lieux des cours :

Cours théoriques : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3.

Activités physiques, pédagogie : installations sportives municipales d'Aix-en-Provence.

Formation agréée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports PACA

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant animateur Technicien.

Contenus :

Supports techniques :

- Socioculturel : **activités d'expression corporelle**
- Activités physiques et sportives : **jeux sportifs collectifs et VTT.**

Module 1 : Pratique de l'activité

- Sécurité et droit,
- Pédagogie,
- Connaissance de l'activité,
- Connaissance des publics.

Module 2 : Organisation

- Gestion de projet,
- Comptabilité,
- Logistique.

Module 3 : Environnement

- Environnement social et humain, sportif et socioculturel,
- Connaissance de soi, relation aux autres,
- Connaissances et compréhension des incidences biologiques de la pratique d'une activité.

Module 4 : Communication

- Expression écrite et orale,
- Communication interne et externe,
- Langue étrangère,
- Démarche qualité.

Module 5 : Techniques administratives

- Secrétariat, administration,
- Nombre, calcul et logistique.

Dates de formation : Du 11 octobre 2010 au 09 septembre 2011, 1500 heures de formation (dont 750 heures en entreprise).

Lieux des cours :

Cours théoriques : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3
Activités physiques, pédagogie : Installations sportives municipales d'Aix-en-Provence.

Parce que le BAPAAT doit parfois s'envisager sur deux ans, la section « Prépa-BAPAAT » a pour vocation une remise à niveau du stagiaire par l'acquisition de connaissances théoriques mais également par leur application à travers des stages en association sportive ou en centre de loisirs.

Cette formation s'adresse tout particulièrement aux jeunes de 16 ans révolus de niveau fin de troisième.

Contenus :

Activités Physiques et Sportives :

- Jeux sportifs collectifs,
- VTT,
- Sports de raquette,
- Activités d'expression corporelle...

Cours théoriques :

- Pédagogie,
- Connaissance de l'activité,
- Connaissance des publics,
- Environnement social et humain, sportif et socioculturel,
- Connaissance de soi, relation aux autres,
- Connaissances et compréhension des incidences biologiques de la pratique d'une activité,
- Sécurité et droit,
- Communication interne et externe,
- Cadre institutionnel, socio-économique et juridique,
- Gestion, promotion, communication liées aux champs d'activités des A.P.S (Activités Physiques et Sportives),
- L'esprit sportif,
- Expression écrite et orale.

Formation aux Premiers Secours (PSE1)

Stage en entreprise ou en club, connaissance du milieu de l'entreprise ou de l'association (300heures).

Dates de formation : Du 19 septembre 2010 au 24 juin 2011 (800 heures).

Lieux des cours :

Cours théoriques : 285 rue du Docteur Aynaud, 13857 Aix-en-Provence cedex 3
Activités physiques, pédagogie : Installations sportives municipales d'Aix-en-Provence

Formations Prépa-Sports : Tarifs 2010/2011

Tarif 1 : applicable au stagiaire bénéficiant d'une prise en charge (Employeur, Congés Individuel de Formation, etc.)

Tarif 2 : applicable au stagiaire ne bénéficiant d'aucune prise en charge

INTITULE DE FORMATION	DATE DEBUT	DATE FIN	Places	Tarif 1	Tarif 2
BP JEPS AGFF Mention Forme	04/10/10	24/06/11	20	6780 €	4800 €
BP JEPS AGFF Mention Force	04/10/10	24/06/11	20	6780 €	4900 €
BP JEPS AGFF Mentions forme et Force	04/10/10	24/06/11	20	7880 €	6700 €
BP JEPS AGFF (2 ^{ème} mention)	04/10/10	24/06/11	20	3135 €	2300 €
BP JEPS APT (Activités Physiques pour Tous)	04/10/10	24/06/11	20	6690 €	4550 €
BP JEPS Sports Collectifs Mention Football	04/10/10	24/06/11	20	6690 €	4550 €
BP JEPS AE (Activités Equestres)	04/10/10	23/09/11	20	8185 €	5690 €
Exigences préalables entrée en formation BP JEPS AE	Mai ou juin ou juillet 2010			150 € avec cheval 100 € sans cheval	(somme déductible si inscription en formation)
BEESAN	07/09/10	15/06/11	20	4020 €	3130 €
BAPAAT	11/10/10	09/09/11	18	6450 €	4490 €
Prépa-BAPAAT	19/09/10	24/06/11	12		4490 € (1)
T.C du BEES E-Learning	Ouverture dès inscription a/c du 26/10/10	(2)	30	880 €	660 €
BNSSA	18/10/10	28/05/11	30	710 €	520 €
Surveillant de Baignade	avril 2011		20	250 €	190 €
Prépa-BEESAN	18/10/10	28/05/11	20	450 € (3)	350 € (3)
Stage de Sensibilisation aux Métiers du Sport	1 semaine lors de chaque période de vacances scolaires (nous consulter)		06 Par semaine de vacances scolaires	350 €	250 €
PSC 1	4 sessions par an :			79 €	69 €
PSE 1	2 sessions par an			325 €	275 €
AFC	1 session par an (nous consulter)			89 €	70 €
Accompagnement à la création d'emploi	Sur RDV			1000 €	500 €

(1) Si le parcours BAPAAT est réalisé en deux ans (prépa-BAPAAT + BAPAAT) le coût de la deuxième année s'élève à **1500 €**

(2) Novembre 2010 à juin 2011 en fonction des dates d'examens proposées par votre DRDJS de rattachement.

(3) Coût de formation déductible en cas d'inscription à une formation BEESAN en 2011-2012.

Tarif 1 : applicable au stagiaire bénéficiant d'une prise en charge (Employeur, Congés Individuel de Formation, etc...)

Tarif 2 : applicable au stagiaire ne bénéficiant d'aucune prise en charge